

Avis de constitution

SOCIETE « LA BASSE-COUR »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CITE CAFEIER 3  
PORTE 359, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA BASSE-COUR »

Objet : -TRAITEMENT ET COMMERCIALISATION DE DENREES ANIMALES ET D'ORIGINE ANIMALES, PRODUITS HALIEUTIQUES;  
-IMPORT-EXPORT;  
-ACHAT ET REVENTE DE DIVERS ARTICLES;  
-DISTRIBUTION DE MARCHANDISES DIVERSES;  
-COMMERCE GENERALE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CITE CAFEIER 3

PORTE 359, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mlle KOUASSI ZOUGBA SARAH ESTHER  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00098 du 12/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01509/GTCA/RC/2026 du 12/01/2026

